MARIAGES, NAISSANCES ET DECÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.—H. T. Cooper à Ola Culpepper, Félix B. Saucier à Maud Carson, Antonino Ferraro à Vincenza Noto, Frédérick Demorouelle à Amelie Steinfels, Léonce Populus à Nellie King.

NAISSANCES.—Mmes H. Meyer, une fille; D. Rooney, une fille; M. Murray, une fille; L. Muh, une fille; J. Fontenberta, Jr., une fille; J. Malaih, une fille; F. Englert, jumeaux; E. Frey, un garçon; C. J. Frost, un garçon; W. A. Andrews, un garçon.

DÉCÈS.—M. O'Leary, 46 ans, 2832 Chippewa; Vve Anne K. Rucker, 93 ans, 5215 Camp; M. J. Winteler, 63 ans, 924 N. Villeré; F. Foy, 83 ans, 415 N. Remparts; Mme Catherine Kennedy, 59 ans, 1223 Musique; B. Daly, — ans, 734 St André; Antonio Luciano, 3 mois, 1031 Tèche; P. Cunnair, 35 ans, 2703 Royale; C. Vautier, 62 ans, 3215 Maurepas; C. Washington, 29 ans, Hôpital de Charité; Martha Chilles, 68 ans, 2014 Washington; M. Octave, 33 ans, 2326 Philip; Vve Wilhelmine H. Bourdette, 71 ans, 740 rue Peters; Jules Aymand, 70 ans, 505 Dauphine; Rosa L. Minor, 49 ans, 5121 Colisée; F. E. Banks, 42 ans, Rigolets.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.

Successions ouvertes:
Florville Foy, Juste Bruey, Jules C. Vernay.

Hardy & Ayer vs P. Mogele, réclamation de $184.

Demande d'émancipation:
Jules C. L'Hote.

Vve M. R. Gregory vs Fleischmann & cie., action en dommages de $1,000.

J. J. Douglas & co., vs Reuben M. Chisolm, réclamation de $275.53 sur des billets.

Robert C. Kleffortn vs Mme Geneva Kleffortn, demande de partage.

D. Mercier's fils vs Claire White, réclamation de $220 sur des billets.

E. K. Miller vs Lena Lebas, confession de jugement de $103.29.

Maggie McNeil vs Baptiste C. Jones, réclamation de $600 sur des billets.

Jacob Holzenthal vs Hy L. Exterstein, action en recouvrement de $962 sur des billets.

Deuxième Cour Inférieure

Juge A. M. Aucoin.

Comparutions:
D. G. Harris, fugitif; Leo J. Morris, actes de violence; Jos. Cleman, actes de violence; John Jackson, attaque et blessure.

En jugement:
Ira Veingrum, actes de violence.

Caution forfaite:
Catherine Murray.

Condamnations:
R. M. Everly, larcin, 30 jours de prison; Peter Steckle, menaces, $50 de caution.

A plaidé coupable:
Chas Webster, obtention d'argent sous de faux prétextes.

FAITS DIVERS.

Entre femmes.

Marie Vans a pour locataire, 2004 rue Howard, Viola Bolden. Elle lui a donné congé; il y a quelques jours, et Viola a accepté cette mise en demeure, bien qu'elle dise que Marie Vans n'a aucun motif à alléguer pour ce brusque renvoi.

Viola faisait ses paquets quand, hier matin, Marie Vans parut brusquement, et tira sur sa locataire deux coups de revolver. Une balle atteignit Viola à la figure, près de la tempe.

Marie entra chez elle, rechargea son arme, menaçant de tuer le premier officier de police qui l'arrêterait.

Le sergent Seelhorst et plusieurs officiers survinrent à temps et désarmèrent cette furie, tandisque l'ambulance emportait la blessée à l'hôpital. La coupable a été mise en prison.

Conseil Municipal.

Séance régulière hier soir sous la présidence de M. Mehle.

MESSAGE DU MAIRE.

Mairie de la Nouvelle-Orléans, le 17 mars 1903.

Aux membres du Conseil.

Je transmets à votre honorable assemblée les documents suivants:

Communication du commissaire des édifices publics incluant les comptes de l'éclairage des rues du 6 au 13 mars.

Communication du même fonctionnaire montrant le nombre des prisonniers envoyés quotidiennement au travail du 10 au 16 mars.

Communication du commissaire des travaux publics appelant l'attention sur le fait qu'un crédit supplémentaire sera nécessaire à son département pour du bois de construction et des travaux de charpente destinés à la réparation des dégats faits par l'ouragan du 14 mars 1903.

Communication de M. Philip Werlein, secrétaire des commissaires de la rue du Canal, appelant l'attention sur l'état défectueux du terrain neutre de ladite rue et demandant que votre honorable assemblée prenne des mesures pour obliger M. John McCoy, entrepreneur, et la compagnie de chemin de fer de se conformer à leurs contrats et de mettre le terrain neutre en l'état qu'il devrait être d'après lesdits contrats.

Je vous transmets aussi un rapport de la Bibliothèque publique de la Nouvelle-Orléans pour l'année finissant le 31 décembre 1902.

Communication de la commission d'incendie incluant la correspondance relative aux recommandations faites par le Bureau national des Underwriters pour l'amélioration du service, ainsi que la recommandation du département de les approuver.

Communication du commissaire des travaux publics demandant au conseil d'ajouter à son personnel deux inspecteurs, l'un pour le district supérieur et l'autre pour le district inférieur, ainsi qu'un gardien du pont de l'avenue Hagan sur le Vieux Bassin.

Je vous transmets aussi une communication du comité exécutif de la commission des Eaux et des Egouts soumettant à l'approbation des contrats pour la construction de certaines sections du réseau des égouts de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Respectueusement.
PAUL CAPDEVIELLE,
Maire.

Le message du maire est reçu et les documents sont renvoyés aux comités compétents.

Dans un message spécial il annonce que le comité des franchises a apporté quelques amendements à l'ordonnance autorisant la Consumers Electric Company à construire une usine, etc., et la renvoie au conseil pour l'adoption définitive.

Cette communication est reçue.

Dans le rapport annuel de la Bibliothèque de la Nouvelle-Orléans pour l'année 1902, rapport qui montre les progrès accomplis, les additions faites à la bibliothèque, les dons, le coût de l'entretien, etc., il est fait la remarque que pour maintenir l'institution au degré qu'elle a atteint des crédits importants sont nécessaires.

Après la lecture des rapports des fonctionnaires et des comités le conseil adopte l'ordonnance accordant des privilèges à la Consumers Electric Company.

Les amendements sont d'abord adoptés par 15 voix contre 1, M. Briede votant dans la négative, et l'ordonnance amendée est votée de la même façon.

L'ordonnance étendant le délai accordé au chemin de fer de N. O. & Pontchartrain pour prolonger sa ligne jusqu'à la limite de la paroisse est longuement discutée, principalement en ce qui a trait à l'entretien du pont que la voie doit traverser. Elle est finalement renvoyée à la commission.

L'ordonnance approuvant le choix du site borné par les rues St-Louis, Conti, Royale et Chartres pour la construction du nouveau palais de justice est adoptée à l'unanimité des douze votants.

Est également adoptée une ordonnance pour le pavage de la rue de Chartres, de la rue Ste-Anne à l'avenue de l'Esplanade.

Après l'adoption de diverses ordonnances financières la nomination par l'avocat de la ville de M. Henry L. Lazarus comme avocat-conseil assistant dans le procès intenté par la commission du port à la ville à propos de l'ordonnance Frisco est discutée assez longuement. La nomination de M. Lazarus est finalement confirmée.

Après la lecture des affaires nouvelles la séance est levée.

La Saint-Patrick.

C'était hier la fête de Saint-Patrick, le patron de l'Irlande; aussi les boutonnières s'étaient-elles de bonne heure fleuries du trèfle; et le drapeau vert, symbole d'espérance, flottait gaiement aux fenêtres ou aux balcons des familles irlandaises.

Un grand nombre d'entre elles ont trouvé une patrie d'adoption aux Etats-Unis et surtout à la Nouvelle-Orléans, si hospitalière à ceux qui viennent chercher au loin l'oubli des maux dont ils ont souffert et demander au Nouveau-Monde une liberté et des droits que leur conteste l'Ancien.

Les colporteurs offraient des insignes aux passants, et par bienveillance ou par sympathie, on s'en parait pour faire honneur au révéré Saint-Patrick.

Une messe solennelle a été célébrée à cette occasion dans presque toutes les églises catholiques de la Nouvelle-Orléans; la plus belle a été pour beaucoup celle qui a été chantée à l'église Saint-Alphonse.

L'ancienne parade des Irlandais n'a plus lieu, mais les exercices militaires, exécutés avec précision, le salut des épées nues, l'exécution des mouvements commandés aux jeunes cadets des Hiberniens donnaient à la cérémonie un caractère imposant et une certaine originalité.

Les dames auxiliaires de l'ancien ordre des Hiberniens assistaient à cette solennelle manifestation patriotique. Cinq divisions des A. O. Hiberniens se sont massées autour de l'église Saint-Alphonse à 10 heures du matin et ont assisté aux exercices militaire des cadets. La division d'Alger était présente.

Nous avons remarqué la délégation nombreuse de la Division No 1, ayant en tête M. le président W. H. Flagerty; celle qui porte le No 2 avait pour président M. Jno. P. Sullivan; la Division No 3 était présidée par M. J. Dixon; la Division No 4 par P. W. Mulqueeny, et la Division No 9 par Jno. E. Collins. Les dames auxiliaires des divisions 3, 4 et 9 étaient toutes présentes; elles avaient à leur têtes Mme M. J. Dixon et Mme T. E. Tierny.

Le Rév. P. T. J. Larkin a dit la messe et prêché avec une émotion communicative; les prêtres qui l'assistaient étaient les R.R. P.P. Chas McLeod, Kennedy et Robinson; le R. P. Mathieu était maître des cérémanies.

La décoration de l'église était splendide, les fleurs, les draperies et les lumières étaient en grand nombre, et leur arrangement dénotait un goût artistique des plus heureux comme effet d'ensemble.

Hier soir, un dîner de deux cents couverts offert par les divisions 1, 2, 3 était préparé à l'hôtel Grunewald. Ce banquet a été la seule note profane de la fête officielle de Saint-Patrick.

Alger a eu sa part de gaieté: la gastronomie a joué un rôle important, et l'entrain des convives n'a rien laissé à désirer; là, les dames des divisions 4 et 9 s'étaient chargées de faire les honneurs du banquet.

Hardi coup de main.

Jarvis Peters, secondé par la police, cherche à retrouver un cheval et un buggy qui lui ont été volés avant-hier. Il conduisait son véhicule. Il en descendit, à l'angle des rues Annonciation et Erato, pour livrer des marchandises. Un inconnu, sitôt que Peters eût disparu, monta dans le buggy et partit à toute vitesse. La police attribue ce vol à des vagabonds toujours en quête de bonnes aubaines.

Testaments validés.

Le testament olographe de feu John Ogden Bigelow a été validé hier à la Cour civile de District par le juge Fred D. King.

Le testateur donne viagèrement à ses deux sœurs, Charlotte N. Holmes et Sarah O. Bigelow la somme de trois cents dollars par an.

Il laisse ses immeubles et tout ce qu'il possède outre ces legs à sa femme, Jeanne Ogden Bigelow, la nommant exécutrice testamentaire, sans avoir de caution à fournir et avec pleine saisie.

Le testament de feu Henri Laudun a aussi été validé: le défunt lègue tous ses immeubles et tout ce qu'il possédera à sa mort à sa filleule, Mlle Anna Dubur, nommant M. Alcide Willor exécuteur testamentaire, sans qu'il ait à donner caution.

Attentat sans cause.

MM. Charles et Ernest Holland, deux frères, ont été blessés par John Jackson hier matin de bonne heure: l'un d'eux est en danger.

A une heure 30 du matin ils se rendaient chez eux, 1531 rue Gallipoli, lorsqu'en passant au coin des rues Canal et Bassin, l'un des frères demanda à l'autre s'il avait de l'argent pour prendre le car. Jackson, qui était derrière eux, répondit: "Pas pour vous". Cette réponse amena un échange de paroles aigres-douces et Jackson, tirant son couteau, coupa Ernest Holland au côté gauche de l'abdomen et Charles Holland au côté droit de l'abdomen.

Les blessés ont été conduits à l'hôpital. Ernest Holland est légèrement atteint; il n'en est malheureusement pas de même pour son frère.

Jackson a pris la fuite, mais le sergent Rawlings, le caporal Long et l'agent Jacobs ont arrêté le coupable 132 rue Sud Liberté, où il demeure.

Gracieuse attention.

Le portrait du capitaine Thomas Woodward, ex-président du Bureau du Commerce, a pris place dans le bureau des directeurs qui l'ont précédé, honneur dont il s'est dit profondément touché.

Ce portrait lui a été présenté par M. J. W. Porch, qui a eu un mot gracieux pour le récipiendaire et pour ses prédécesseurs, en faisant mention des services rendus par M. Woodward à la Bourse du Commerce.

Des toasts et des allocutions de circonstance ont terminé cette petite fête de famille qui avait un cachet tout intime.

Procès en dommages.

Mme Vve Grégoire a enregistré hier une plainte à la cour civile de district contre Fleischman and Co., auxquels elle réclame $1,000 de dommages.

Entre la fin de février et le commencement de mars 1903, ces commerçants, ne se préoccupant nullement de solliciter son assentiment, ont peint en grosses lettres sur sa propriété l'inscription: "Congress Hall, Fleischman and Co., Maryland Rye", d'où la réclamation.

POUR LA CONSTIPATION BUVEZ Hunyadi János
Eau Minérale Laxative Naturelle.
En l'achetant, soyez sûr de donner le nom en plein
HUNYADI JANOS
car si vous ne demandez que l'Eau d'Hunyadi, on pourra vous induire en erreur
L'ETIQUETTE EST BLEUE, ET BOUGE AU CENTRE.

Poudre Dentifrice PARFAITE DU Dr. Lyon.
Les personnes raffinées en font usage depuis plus d'un quart de siècle.
PRÉPARÉE PAR
T. W. Lyon, D.D.S.
7 jan—1 an—mer

DÉCÈS

GARCIA.—Décédée mardi 17 mars, à 1 heure p. m., Mme EUG. FELIX GARCIA, née Amelia Florence DeVilliers, native de Santiago, Cuba. Les amis et connaissances des familles Garcia et DeVilliers sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui mercredi, 18 mars 1903, à 4 heures précises de l'après-midi. Le convoi partira de sa dernière résidence, No 1126 rue Nord Dorgenois, entre Ursulines et Hôpital.

MESSE FUNÈBRE.

Une messe funèbre sera célébrée à l'église St-Augustin, samedi, le 21 mars 1903, à 6 heures du matin, pour le repos de l'âme de feu JEAN BERGEROT. Les parents, amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister.

De la part de sa veuve et de ses enfants.
18 mars—1f

JOHN BONNOT
Entrepreneur de pompes funèbres
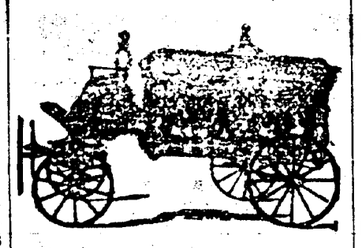
Raoul Bonnot, Directeur.
No 623 RUE STE-ANNE.
Téléphone No 1042

Téléphone No 408.
F. LAUDUMIEY & CO.,
LIMITED.
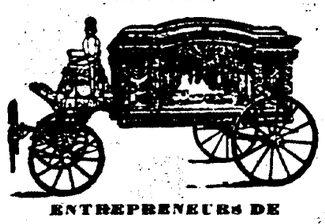
ENTREPRENEURS DE
Pompes Funèbres,
1108 et 1112 Nord Remparts.
Nous faisons de l'embaumement une spécialité.
Entrepreneurs de pompes funèbres pour toutes les sociétés françaises.

TELEPHONE 2524
JOSEPH RAY,
Successeur de LABAT & RAY
Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur

No 1308 Avenue Nord Remparts.
Près Esplanade.
Voitures pour Bals, Mariages, Promenades etc. Enterrements faits à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment
1er sept—1an

E. J. LOUAPRE,
233 rue Decatur,
SEULE MAISON FRANÇAISE,
Articles Divers pour Epiciers,
—Agent au Sud pour les—
BALANCES DE HOWE.
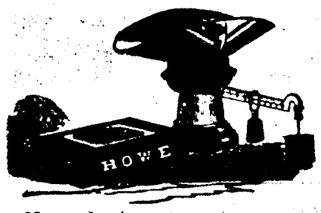

23 nov—dim mer

HUILE D'OLIVE
ADOLPHE PUGET,
MARSEILLE,
Emballée en bouteilles, demi-bouteilles et quart-bouteilles et en estagnons de 5 gallons, 1 gallon, demi gallon et quart gallon.
Exigez cette marque si vous voulez l'huile la plus pure et de la meilleure qualité.
EN VENTE DANS TOUTES LES EPICERIES.
1er jan t i j—6m

AMUSEMENTS.

COURSES! COURSES!
NEW LOUISIANA JOCKEY CLUB
Réunion de Printemps 1903
Lundi, 16 Mars,
Mardi, 17 Mars,
Mercredi, 18 Mars,
Jeudi, 19 Mars,
Vendredi, 20 Mars,
Samedi, 21 Mars.
Comité de Réception
C. H. HYAMS, JR., Chairman.
George P. Sagar, A. D. Henny, Isaac Delgado, George LeSassier, E. H. Bright, T. H. Lyons, Paul Geipl, J. J. Manroa, James DeBuys, C. P. Fenner, J. C. Wenck, W. F. Pinckard, A. B. Wheeler, Carl Quantell, S. A. Trufant, H. F. Page, Sam Henderson, Jr., C. H. Hyams.
Admission au Grand Stand....$1.00
Les Dames.....50c
Les Dames accompagnées par un membre sont admises gratuitement.
Les Courses Commenceront à 2:30 heures.
Seulement les insignes (badges) de la Crescent City Jockey Club pour les propriétaires, les entraîneurs, les jockeys et la presse seront reconnues.
H. W. CONNER, Président.
J. M. HUGER, Secrétaire.
15mars—15 au 21 inc

AVIS
Excursions du dimanche à bon marché du New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Alger à 6 A. M. et arrivent à 7:35 P. M. Billets aller et retour, 50c, 75c et $1.00.
Les trains d'excursion ont repris leur service depuis le 21 novembre
J. S. LANDRY,
Agent général pour le Fret
J. S. LANDRY et les Passagers Surintendant.

AVIS SPECIAL.
Toutes personnes ayant de l'argent ou autre chose appartenant à Mme "Dominique" Tujague décédée, sont priées de le faire savoir à Chas. T. Claiborne, avocat, 141 rue Carondelet. 12mars—1sem

LE CRESCENT TURF EXCHANGE.
Coin Douane et Royale.
Entrées pour toutes les courses étrangères 81p

AMUSEMENTS.

TULANE, CE SOIR
Matinée Samedi Seulement.
MR. RICHARD MANSFIELD
Dans la Tragédie de Shakespeare,
JULIUS CÆSAR.
RIDEAU—Soirs, 7:45; Matinée, à 1.
La semaine prochaine—"Rogers Brothers au Harvard."
17 mars—5f

GRAND OPERA HOUSE.
Commençant avec la Matinée de dimanche.
Matinées Dimanche, Lundi, Vendredi, Samedi.
Troisième Semaine de l'Eminent Comédien,
GEORGE OBER,
—Supporté par—
La Grand Opera House Stock Co.
Présentant une Splendide Production de la plus grande pièce de Hoyt,
A MIDNIGHT BELL.
Effets scéniques et Accessoires Spéciaux.
Spécialités faciles. Une cohorte d'auxiliaires.
Prix des Matinées—10-20-30.
Prix du Soir—10-20-30-50.
Matinée de dimanche, 22 mars.—A CONTENTED WOMAN, de HOYT.
17mars—5f

CRESCENT CE SOIR.
Matinées Mardi, Jeudi, Samedi à 1.
Le Drame Romantique et Réaliste de David Belasco,
THE HEART OF MARYLAND.
Présenté par la Compagnie de DAVID BELASCO.
La semaine prochaine—Wm H. West's Minstrels.
17 mars—5f

ST. CHARLES Orpheum
Ce Soir! Ce Soir!
Matinées tous les jours excepté le lundi.
Francesca Redding & Company.
Beaux & Belles. Gardiner & Vincent.
Collins & Hart. El Zobedie.
Tom Mack. The Tanakas.
Scènes Mouvantes.
PRIX, SOIRÉES.....10, 25 et 50c
MATINÉES.....10 et 25c
15mars—6f

Barber Asphalt Paving & Improvement Company vs Mme M. E. Vedeze et als. No 5994, Division A, Cour civile de District. A ceux que cela peut concerner: Avis est par le présent donné qu'un certain bon pour la somme de $767.95, étant partie du prix d'achat de la propriété vendue dans cette procédure, dans laquelle les mineures Mary Ernestine Adèle Berthe Bazille et Adèle Germaine Bazille ont un droit comme héritières des anciens propriétaires de ladite propriété, ou les produits dudit bon quand il sera collecté, se sont transférés de l'Etat de la Louisiane et envoyés à Pierre Ernest Vedeze, le grand père maternel desdites mineures et leur tuteur sous les lois de la France, à son domicile à Saumur (Maine et Loire) France, après l'expiration de trente jours de la date de ceci. Toute personne ayant réclamation contre lesdites mineures, doit présenter la même à J. R. Junqua, agent, à la Nouvelle-Orléans, le ou avant cette date.
EMILE POMES, avocat.
17 fév—17 25—mars 5 18

SOUMISSIONS POUR LA FOURNITURE DE LA VIANDE, DU PAIN, DU LAIT, DU CHARBON ET DE LA GLACE.
HOPITAL DE CHARITÉ,
État de la Louisiane.
Nouvelle Orléans, 4 mars 1903.
Des soumissions cachetées seront reçues jusqu'à midi, le VENDREDI, 20 mars pour la fourniture de la viande, du pain, du lait, du charbon et de la glace, pendant l'espace d'un an à partir du 1er avril de l'année courante. Le conseil d'administrateurs se réserve le droit de rejeter une et toutes les soumissions. Des garanties seront exigées de tous les soumissionnaires heureux.
Les soumissions doivent être adressées au vice-président et déposées chez le secrétaire, au bureau duquel les spécifications sont enregistrées.
EDWIN MARKS, secrétaire-trésorier.
15 mars—15 au 20 inclu

Le Meilleur Remède au Monde pour les Enfants en Dentition.
Un Remède Ancien Mis à une Heureuse Epreuve
DEPUIS PLUS DE SOIXANTE ANS,
MRS. WINSLOW'S SOOTHING SYRUP a été employé depuis plus de SOIXANTE ANS avec un SUCCÈS PARFAIT par des MILLIONS de MÈRES pour leurs ENFANTS EN DENTITION. IL CALME L'ENFANT, AMOLLIT les GENCIVES, APAISE toute DOULEUR, GUÉRIT les COLIQUES VENTEUSES, et est le meilleur remède de la DIARRHÉE. En vente chez les pharmaciens dans toutes les parties du monde. Ayez soin de demander "Mrs. Winslow's Soothing Syrup," et de n'en prendre aucun autre.
Vingt-Cinq Cents la Bouteille.
1er fév—1 an

moins que ce soit avec un honnête homme!

Or, ce n'est pas le cas; tu le comprendras tout à l'heure.

Je t'offre donc de profiter de mon retour à Paris pour quitter ton vilain personnage, et rentrer dans mon modeste intérieur.

Certes, je ne suis pas riche; cependant, je puis te nourrir, pendant quelques semaines au moins.

Tu chercheras de l'ouvrage et tu en trouveras facilement.

—Oui, dit Marthe.

Et soudain, avec un besoin d'expansion intime, elle parla d'abondance.

—Va, dit-elle, ce n'est pas une existence heureuse que j'ai menée avec M. de Landrec.

Si je n'avais eu l'espoir d'être épousée et de me créer ainsi une situation, depuis bien longtemps déjà j'aurais quitté cet homme.

Je vis ici comme une recluse, ou à peu près: je ne sais en réalité rien pour lui.

Il y a deux domestiques, c'est vrai; je n'ai qu'à me laisser vivre, mais je suis toujours seule.

M. de Landrec ne reçoit que des visites personnelles, des hommes d'affaires, des gens inconnus, s'enfermant avec lui, pendant des heures dans son cabinet de travail.

Ils partent comme ils sont venus, sans que je les aperçoive.

Je n'ai pas d'amies, cela m'est aussi défendu.

Je dîne presque tous les jours seule; M. de Landrec passe les trois quarts de son existence au dehors ou en voyage.

Parfois, tous les quinze jours environ, il m'invite à sortir avec lui le soir.

Alors, il me mène au café ou au concert; ce sont là toutes mes distractions.

S'il m'a gardée jusqu'ici, c'est avec le seul espoir que je lui appartienne un jour. Mais ma résolution est inébranlable; je ne serai jamais sa maîtresse.

Le seul service que je puisse lui rendre c'est la surveillance de ses domestiques, et le soin que je prends de régler économiquement ses dépenses d'intérieur.

A ce point de vue, sans doute, il me considère comme une femme de charge précieuse.

Grâce à moi, sa maison est bien tenue. Tu vois combien peu je suis heureuse, et pour qui je compte....

—Pauvre sœurette, va dit affectueusement Charles Barru, touché par l'amertume et les rancœurs de la jeune femme.

Alors, c'est dit, viens avec moi; tu t'y trouveras beaucoup mieux.

Au moins, tu pourras compter sur une affection, sur un dévouement sincère.

Quant à l'erreur que tu as commise en suivant cet homme, elle a son excuse dans la détresse où tu te trouvais, et dont mon abandon était la cause unique.

Mais me voici revenu, ne nous quittons plus.

Peut être serons-nous bientôt riches, d'ailleurs.

Et Barru, remarquant la stupéfaction empreinte sur la physionomie de Marthe ajouta:

—Ne cherche pas à comprendre tout de suite: ne te creuse pas inutilement la cervelle, tu ne trouverais pas.

Tu assisteras bientôt à de certains événements suffisamment clairs et probants pour te fixer à ce sujet.

Marthe écoutait attentivement son frère, sans pourtant arriver à démêler le sens de ses paroles énigmatiques.

Elle se résigna donc à patienter, comme il le lui conseillait.

Cependant une chose étonnait singulièrement la jeune femme.

Comment son frère l'avait il si vite et si facilement retrouvée dans Paris?

—Où as tu appris mon adresse? demanda-t elle curieuse.

—Je vais te le dire.

Après mon départ, ma fuite plutôt de la République Argentine, je m'étais rendu au Brésil.

Je fis connaissance, à Rio-de-Janeiro, d'un homme qui, autrefois, avait fréquenté MM. de Landrec et de Mendoza.

Or, ce personnage, peu recommandable entre parenthèses, correspondait encore, de temps à autre, avec d'anciens camarades à lui, demeurés à Buenos-Ayres.

C'est ainsi qu'il apprit le départ de M. de Landrec pour la France, en ta compagnie, et que je le sus moi-même.

Il y a huit jours, comme je venais d'arriver à Paris, justement pour me mettre à la recherche de Mendoza et de son associé, je rencontrai cet individu.

C'est un nommé Chopart, dit La Purée.

Il est maintenant rentré en France et habite, m'a-t-il dit, les environs de Dieppe.

Comme je lui demandais, au cours de notre entretien, s'il savait ce qu'étaient devenus ceux que je cherchais, il m'apprit, à ma profonde stupéfaction, leur présence à Paris.

C'était pour les retrouver lui-même qu'il était ici.

Il les avait découverts et il me donna leurs adresses respectives.

Voilà comment, ma petite Marthe, j'ai pu venir sonner directement chez toi.

Le hasard nous sert souvent, tu le vois, et s'il ne faut pas s'y fier, il faut au moins l'exploiter.

Tout en parlant ainsi, le fèère et la sœur avaient achevé leur repas.

—J'ai encore d'autres choses à te dire, fit le chimiste, mais nous allons d'abord sortir d'ici, et, si tu le veux, nous promener un peu sur le boulevard des Batignolles.

A cette heure avancée, il est à peu près désert; personne ne nous écoutera de trop près.

—Comme tu voudras, riposta la jeune femme, docile.

Charles Barru sonna le garçon, paya l'addition et se leva, prêt à partir.

Un instant plus tard, tenant sa jeune sœur sous le bras, il arpentait avec elle le large trottoir situé au milieu du boulevard.

—Je ne vais plus te retenir bien longtemps, commença t-il.

Cependant, je dois te prouver ce que j'ai avancé, relativement à M. de Landrec, et te convaincre de la nécessité où tu es de quitter au plus vite ce misérable.

—Oh! se récria Marthe en pâlissant, quelle expression! tu m'effrayes.

—Le mot n'est pas trop fort tu vas en juger:

Te souviens tu qu'à Buenos Ayres, deux ou trois semaines avant ma disparition, je t'avais fait espérer à bref délai la fortune pour nous deux?

—Oui, très bien; tu avais découvert, croyais tu, un procédé nouveau, merveilleux, pour la teinture des cotons filés.

—C'est cela même.

Toutes mes expériences terminées à souhait, j'avais consigné sur un petit cahier spécial mes différentes observations et les formules de mes diverses préparations.

C'était une sorte de résumé très clair d'opérations délicates et compliquées.

Ce document devait, dans les premiers mois de l'application de mes formules, me servir de guide et d'aide mémoire.

A ce moment, j'entrai en relations avec de Landrec et Mendoza.

Ces deux hommes, associés depuis quelques années, avaient installé près de Buenos Ayres une immense usine de teinture.

Mais ils avaient créé cette entreprise avec l'argent d'actionnaires auxquels ils étaient tenus de payer de gros intérêts.

Servis par les vieux procédés, et, d'ailleurs dépourvus de capitaux personnels suffisants pour s'exonérer vis-à vis de leurs commanditaires, ils luttaient en vain contre la concurrence et l'usine périclitait.

Je leur proposai l'achat de mon procédé, moyennant des conditions d'association qui devaient assurer ma fortune dans l'avenir.

Les pourparlers traînèrent en longueur.

Un soir, en rentrant chez moi, je m'aperçus que le cahier contenant le résumé de mes opérations m'avait été volé.

Je fus atterré; je cherchai pendant plusieurs jours sans rien découvrir.

Forcé enfin d'avouer à mes futurs associés le vol dont j'avais été victime, ils firent semblant de croire à une mauvaise plaisanterie de ma part et rompirent toutes relations.

Fou de colère et de chagrin, je quittai brusquement Buenos Ayres, sans songer assez, ma pauvre Marthe, que je t'abandonnais lâchement.

Ah! je me le suis reproché bien souvent depuis, ce départ!

Et c'est à moi de te demander pardon de cette conduite, indigne d'un homme de cœur, d'un frère surtout.

—Je t'ai pardonné, fit simplement Marthe.

—Merci, tu as toujours été bonne, trop peut être!

Mais écoute la suite:

Parti au Brésil désespéré, je n'y fis rien de bon.

J'essayai en vain de reconstituer mon travail, je dus y renoncer après quelques semaines de recherches.

A continuer